

■ **Denis Fontannaz**, à Genève, café-restaurant à l'enseigne 'Hippopotame-Café' (FOSC du 05.03.2004, p. 6). La procuration de Zengaffinen Katharina est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Chalamet Caltagirone Nadine, de France, à Carouge (GE).
Journal no 6377 du 28.05.2004
(02292324 / CH-660.1.100.003-2)